RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
59 - NORD

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| • en exercice | 15 |
| • présents | 13 |
| • votants | 15 |
| • absents | 2 |
| • exclus | 0 |

De la commune ESTREUX

013/2023

Séance du 06 avril 2023 à 20 heures 00

**Date de convocation :**
28 mars 2023

**Date d'affichage :**
28 mars 2023

**Objet**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

7_1

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. HENNEBERT Maurice

Étaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, DEGROOTE, DZIK, GEORGES, MARCAILLE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absents ayant donné procuration :

- M. Bruno CARE à M. Yves DEGROOTE
- M. Jean-Marc DELATTRE à Mme Anne-Marie DI MUZIO

Secrétaire de séance :

Mme MARATIER Audrey

Le Conseil Municipal adopte le Budget primitif 2023, qui lui est présenté et qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 1 157 000,00 € en section de Fonctionnement
- 1 330 692,00 € en section d'Investissement

ADOPTE A L'UNANIMITE POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De VALENCIENNES le .

Publié ou notifié le .

Fait à ESTREUX, le 07 avril 2023

Le Maire

Le MAIRE
Maurice HENNEBERT